

Paris, le 5 septembre 2007

Gilles MOINDROT Secrétaire général SNUipp / FSU  
René MAURIN Responsable national PEGC  
à  
Monsieur LE GOFF Directeur général des ressources humaines  
Ministère de l'Education Nationale

Objet : demande d'audience – situation des PEGC

Monsieur le Directeur ,

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur la situation des PEGC et plus particulièrement sur leur déroulement de carrière. Plusieurs points méritent un examen :

L'objectif fixé en 2002 par le Ministère de l'Education Nationale, lors de la concertation avec les organisations syndicales, de parvenir à l'extinction de la classe normale des PEGC à la rentrée 2004 n'est toujours pas réalisé.

L'accès à la classe exceptionnelle connaît encore une situation de blocage, le délai d'attente dans le 6° échelon de la hors classe étant pour la plupart des collègues de 4 à 5 ans. Nous déplorons que les PEGC aient été exclus en 2007 de l'élargissement de l'accès au plus haut grade de leur carrière, élargissement dont ont bénéficié les autres catégories d'enseignants du second degré. Le maintien du ratio promus – promouvables de 28,42, conjugué à la baisse du nombre de promouvables (conséquence de la mise en extinction des corps PEGC) a conduit à une perte de 578 possibilités de promotion par rapport à l'année 2006, soit une baisse de 27 %.

L'accès aux indices terminaux de la classe exceptionnelle ne concerne que quelques PEGC. En octobre 2006, selon l'annuaire EPP de votre ministère, seuls 7 d'entre eux bénéficiaient du 5° échelon. L'engagement ministériel de 1993 d'« ouvrir des perspectives de carrière identiques à celles des certifiés et professeurs d'EPS » reste là encore à réaliser.

Depuis la publication du décret relatif à la mise en extinction des corps PEGC (23/12/2003) aucune décision n'est intervenue tant par rapport à la date d'extinction de ces corps, qu'aux mesures d'assimilation dont bénéficieront les PEGC retraités. Actifs et retraités s'interrogent légitimement sur leur devenir.

Aussi, nous vous demandons, Monsieur le Directeur, d'accorder une audience à une délégation du SNUipp afin d'évoquer le le déroulement de carrière et le devenir des corps PEGC.

Nous vous prions d'agréer, ...

Gilles MOINDROT Secrétaire général SNUipp / FSU  
René MAURIN Responsable national PEGC

